

Les journées Dalloz en région

Bordeaux

1 jour + 1 webformation : 490€ HT



- **Actualité de la réparation du dommage corporel - 30/09/2016**
- **Actualité du droit de la construction - 02/12/2016**
- **Actualité de la procédure civile - 09/12/2016**

Nos journées d'actualité à Bordeaux

Actualité de la réparation du dommage corporel

Vendredi 30 septembre 2016 - Bordeaux

OBJECTIFS

- Maîtriser la méthodologie de la réparation du dommage corporel eu égard à la variété des contentieux en ce domaine
- Actualiser ses pratiques au regard des évolutions jurisprudentielles récentes 2015-2016
- Échanger des réflexions avec un magistrat autour du contentieux de la réparation du dommage corporel

Avocats, juristes et rédacteurs-régisseurs de compagnies d'assurances et d'organismes institutionnels d'indemnisation, médecins-experts



Le droit de la réparation du préjudice corporel ne cesse d'évoluer grâce à une jurisprudence abondante qui donne les contours d'une approche plus rigoureuse de la réparation intégrale. Pour autant, les régimes de la réparation ne sont pas homogènes et introduisent des inégalités de traitement entre les victimes selon l'origine de leurs préjudices. L'étude transversale de ces différents régimes permettra aux professionnels de la réparation de mieux maîtriser les méthodologies propres à chaque régime et d'éviter certains écueils d'interprétation.

- Principes directeurs de la réparation : réparation intégrale et principes corollaires, pouvoir souverain du juge et ses limites, etc.
- Rôle de l'expertise : ce qu'il faut savoir
- Liquidation des préjudices de la victime directe au regard de la nomenclature DINTILHAC et des données jurisprudentielles
- Liquidation des préjudices des victimes par ricochet au regard des données jurisprudentielles
- Liquidation des préjudices des victimes de faute inexcusable au regard de la jurisprudence récente de la Cour de Cassation
- Droit de préférence de la victime : méthodologie

+ 1 webformation incluse avec votre inscription
(à l'issue de la formation)

Marie-Christine LAGRANGE

Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris

INFORMATIONS PRATIQUES



LIEU
Bordeaux

Déjeuner libre



TARIF
490 € HT soit 588 € TTC
pour 1 jour de formation
+ 1 webformation



HORAIRES
De 9h à 18h00



Un dossier documentaire vous sera remis lors de la formation

Vendredi 2 décembre 2016 - Bordeaux

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions relatives à la mise en œuvre des différents mécanismes de réparation et de garantie des désordres de construction
- Maîtriser les processus de gestion des délais de garantie et d'action
- Échanger autour des questions essentielles abordées dans le contentieux de la construction



Avocats, assureurs, notaires, opérateurs immobiliers

Ces derniers mois, l'actualité du droit de la responsabilité des constructeurs et de l'assurance construction a été marquée par des interventions fondamentales du législateur. Cette journée sera l'occasion d'interpréter les nouveaux textes, afin de mieux appréhender le devenir du traitement de certains dossiers. Plusieurs décisions sont aussi venues apporter des précisions décisives dans le cadre du traitement des litiges. L'analyse de ces orientations jurisprudentielles s'inscrira dans la perspective d'une gestion efficace du contentieux de la réparation des désordres de construction.

- Réception des travaux : expresse, tacite, judiciaire
- Garanties légales : parfait achèvement, vices et défauts de conformité apparents, bon fonctionnement, garantie décennale
- Responsabilité de droit commun : conditions de mise en jeu de la responsabilité, compétence d'attribution en cas de recours entre constructeurs
- Assurance construction : assurance dommages-ouvrage, assurance RC, assurances facultatives
- Régime des délais : domaines respectifs des articles 1792-4-2, 1792-4-3 et 2224 du code civil, interruption et suspension des délais

+ 1 webformation incluse avec votre inscription
(à l'issue de la formation)

Sabine BERTOLASO

Maître de conférences, Professeur à l'ICH-CNAM Aquitaine, Consultant en droit des assurances et de la construction

Emmanuelle MÉNARD

Avocat associé SELARL Racine, Professeur à l'ICH-CNAM Aquitaine

Actualité de la procédure civile

Vendredi 9 décembre 2016 - Bordeaux

OBJECTIFS

- Connaître les évolutions relatives aux fins de non-recevoir, à la procédure civile et plus spécifiquement à la procédure d'appel
- Maîtriser les mécanismes de l'exercice de l'action ou des voies de recours en matière civile
- Échanger autour de l'exercice de l'action et des voies de recours en matière civile



Avocats, juristes

Cette journée sera l'occasion d'appréhender les chausse trappes procédurales et d'optimiser la gestion des dossiers de contentieux en matière civile. Ces derniers mois ont en effet été fortement marqués par une forte actualité jurisprudentielle, faite de revirements ou de précisions attendues tant en ce qui concerne les fins de non-recevoir qu'en procédure civile.

- Fins de non-recevoir : prescriptions, autorité de la chose jugée, clause de saisine préalable, etc.
- Procédure civile : modes de preuve, acte de saisine de la juridiction, acte de notification du jugement, etc.
- Procédure d'appel : art. 902, 908, 909, 910, 911 du code de procédure civile, technique rédactionnelle des conclusions d'appel, etc.

+ 1 webformation incluse avec votre inscription
(à l'issue de la formation)

Cyril AUCHÉ

Avocat spécialiste en procédure d'appel, ancien Avoué, chargé d'enseignement à la Faculté de droit de Montpellier et de Perpignan ainsi qu'à l'École des avocats du centre sud (EFACS)

